

10 oct 2025 -12:04

Avis COP30 et table ronde avec le ministre Crucke

La prochaine conférence des Nations unies sur le climat (COP30) se tiendra en novembre à Belém. Le CFDD vient de publier un avis d'initiative afin de contribuer à ce processus. Sur la base de ce texte, le Conseil a organisé une table ronde avec le ministre Crucke au sujet de la COP30 et de la position belge.

Dans son avis, le Conseil souligne que les objectifs climatiques ne doivent pas être réduits : il faut faire preuve de plus d'ambition pour respecter la limite de 1,5 °C de réchauffement fixée dans l'accord de Paris, notamment en matière d'énergies renouvelables, d'énergie décarbonée à des prix abordables pour les ménages et les entreprises, d'efficacité énergétique, d'infrastructures nécessaires à la décarbonation et d'élimination progressive des combustibles fossiles. Les investissements nécessaires à l'échelle mondiale pour réaliser la transition seront en effet inférieurs aux coûts engendrés par les catastrophes climatiques.

En ce qui concerne l'adaptation au dérèglement climatique, le Conseil souligne notamment le lien avec la préservation et la restauration de la biodiversité et demande un financement supplémentaire du Fonds pour les pertes et dommages afin d'aider les pays en développement à faire face aux dommages causés par les perturbations climatiques. Un plan d'action concret est nécessaire pour atteindre les objectifs de financement climatique et le Conseil plaide en faveur de l'élaboration d'un plan d'action pour une transition juste. Enfin, il convient d'accorder une plus grande attention à la dimension de genre dans l'ensemble des politiques climatiques.

Une table ronde à propos de cet avis a eu lieu le 7 octobre. Le Prof. Jean-Pascal van Ypersele a présenté le texte, et des représentants des différents groupes de la société civile membres du CFDD ont pu souligner les éléments qu'ils leur paraissaient tout particulièrement importants. Le Ministre Crucke s'est ensuite félicité du consensus atteint au sein du CFDD en la matière ainsi que du fait que plus de 30.000 personnes avaient défilé dans les rues de Bruxelles le week-end précédent pour rappeler l'urgence de l'action. Pour le Ministre, l'action climatique doit continuer d'aller de l'avant et la décarbonation est la seule solution pour augmenter l'autonomie énergétique de l'UE. L'accord survenu sur le Plan National Energie Climat est selon lui également important pour assurer la crédibilité de la Belgique au niveau européen et les implications pour chaque pays de l'avis consultatif récent de la Cour Internationale de Justice sur les obligations des Etats en matière de climat méritent d'être examinées.

Vous trouverez l'avis sur notre [site](#). Contact au CFDD : alexis.dallasta@cfdd.be



Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 470213587
koen.moerman@frdo.be

Els Vrindts
Porte parole
0476256964
els.vrindts@frdo.be

